

Delémont, le 24 février 2016

Votre réponse au postulat 990

**« Lieu intergénérationnel à développer,
home et crèche pour vivre ensemble »**

Lors de la législature précédente, la motion n° 990 transformée en postulat lors du plenum, a été acceptée à quasi l'unanimité du parlement jurassien.

Pour mémoire il s'agissait de réfléchir à l'idée de créer ou favoriser la création de « lieux intergénérationnels » qui permettent de riches échanges entre personnes âgées résidentes dans les EMS et les enfants en crèches. Sous un même toit, réfléchir à une « vie ensemble ».

Plus de deux ans se sont écoulés et la députation n'a reçu aucune information quant à l'étude demandée par le parlement.

Par cette question écrite, nous aimerions donc connaître le fruit de la réflexion du gouvernement à ce sujet.

Emmanuelle Schaffter

F. F. F.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]